Information presse



MSA Bourgogne

Simplifier le quotidien des exploitants agricoles : la MSA agit

16/10/25



Face à la complexité des démarches et à la diversité des situations rencontrées sur le terrain, la MSA poursuit son engagement pour accompagner les exploitants agricoles au plus près de leurs besoins. Objectif : proposer des solutions simples, pratiques et accessibles, à chaque étape de leur parcours professionnel. Tour d'horizon de 5 services pensé pour faciliter le quotidien des exploitants.

1) Cotisations : des solutions en cas de difficultés

Parce qu'il n'est pas toujours simple de faire face à certaines échéances, la MSA propose des dispositifs adaptés pour aider les exploitants à gérer leurs cotisations. En cas de difficultés, il est possible de demander un échéancier de paiement directement en ligne depuis bourgogne.msa.fr, rubrique « Mon espace privé ». Plusieurs options existent selon les situations : modulation des versements, mensualisation des prélèvements ou, dans certains cas, prise en charge partielle des cotisations. Un accompagnement personnalisé qui permet d'agir rapidement et d'éviter les impasses, tout en garantissant la continuité de la protection sociale.

2) Le Tesa simplifié : recruter facilement et rapidement

Pour répondre aux besoins ponctuels de main-d'œuvre, la MSA met à disposition <u>le Tesa simplifié</u>, un service en ligne qui permet d'embaucher en toute simplicité pour des contrats de courte durée, jusqu'à trois mois. En moins de trois minutes, l'exploitant peut centraliser toutes les formalités liées à l'embauche, à la paie et à la fin de contrat. Idéal pour recruter des saisonniers, faire face à un surcroît d'activité ou renforcer ponctuellement une équipe, le Tesa simplifié est accessible depuis msa.fr ou via l'application ma MSA & moi.

3) Mon Projet d'Agri : un outil pour s'installer, évoluer ou transmettre

Qu'il s'agisse de lancer son exploitation, de la développer ou de préparer sa transmission, la plateforme Mon Projet d'Agri accompagne les exploitants à chaque étape de leur parcours.

Conçue pour offrir une vision claire et personnalisée, elle met à disposition des fiches pratiques, des conseils et des ressources pour comprendre les démarches, identifier les bons interlocuteurs et bâtir son projet professionnel en toute sérénité. Une véritable boîte à outils pour gagner en autonomie et avancer à son rythme.

4) Démarches en ligne : deux nouveaux formulaires accessibles

Dans une logique de simplification administrative, deux services supplémentaires sont désormais réalisables 100 % en ligne depuis l'espace privé msa.fr :

- la demande de versement d'une avance sur les cotisations,
- la demande de prélèvements mensuels.

Ces nouveautés permettent de gagner du temps, de limiter les échanges papier et d'assurer un meilleur suivi des démarches.

Caisse Régionale MSA de Bourgogne		1/2
14 rue Félix Trutat	03.85.39.50.83	
21046 DIJON Cedex	bourgogne.msa.fr	

5) L'application ma MSA & moi : votre MSA dans la poche

Disponible sur Apple et Android, <u>l'application ma MSA & moi</u> s'enrichit de nouvelles fonctionnalités pour les exploitants employeurs. Elle permet notamment de gérer le Tesa simplifié, de transmettre des documents, d'échanger avec sa MSA via une messagerie sécurisée ou encore de demander un rendez-vous en ligne. Simple, intuitive et toujours à portée de main, elle offre un accès direct à ses démarches, en tout lieu et à tout moment.

Des services pensés pour les réalités du terrain

À travers ces évolutions, la MSA confirme <u>son ambition</u> : rendre les démarches plus fluides et accessibles, tout en maintenant un accompagnement humain de proximité.

Cette modernisation s'inscrit dans une démarche globale, construite avec les retours des exploitants euxmêmes. Une approche pragmatique pour répondre à leurs besoins concrets, leur permettre de gagner du temps et de se concentrer sur l'essentiel : leur activité. accessible.

Caissa	Régionale	AD ARM	Bourgogne
Caisse	Reulullale	IVISA UE	Bouldoulle